

Le gouverneur Desroches à Jean-Nicolas Céré
Au sujet de l'entreprise de la boucherie
Deux lettres : 5 février et 27 mars 1772

Au fonds Pusy La Fayette
Deux documents des archives personnelles de Pierre Poivre

Au Port Louis, Isle de France, le 5 février 1772

Je suis fort aise, Monsieur, que vous vous soyez rendu adjudicataire de l'entreprise de la boucherie, parce que, connaissant votre honnêteté, je suis sûr que dans toutes les circonstances je trouverai en vous tout les zèles que j'ai lieu d'en attendre. C'est d'après cela, Monsieur, que je dois vous prévenir qu'il est de la plus grande importance pour le bien du service d'obvier aux inconvénients qui peuvent naître chaque jour du défaut de succès dans nos traites de Madagascar. En effet, quoique par le traité que vous venez de faire avec le Roi, nous devons vous fournir tous les bestiaux provenant des traites de Madagascar, il ne faut pas vous arrêter à la seule espérance que ces traites vous fournirons de quoi entretenir de viande fraîche nos hôpitaux, les bataillons en garnison dans l'île et les vaisseaux de Sa Majesté.

Les traites peuvent être très abondantes, comme elles peuvent être très médiocres, et il faut partir du principe de ne pas vous trouver à court en bestiaux, c'est pourquoi je vous exhorte à prévoir cet événement qui deviendrait bien funeste si vous ne preniez pas les mesures nécessaires pour le prévenir.

Considérez, Monsieur, que déjà nos hôpitaux renferment une quantité considérable de malades ; qu'indépendamment de la quantité de nos troupes existant dans l'île, et dont la consommation en viandes salées est très considérable, nous devons chaque jour, vu les bruits de guerre, nous attendre à l'arrivée de nouveaux renforts. Il ne nous reste plus de viandes salées que la quantité bien exacte pour l'avitaillement des quelques vaisseaux que nous allons expédier ; il est donc indispensable de remplacer ces viandes salées en viandes fraîches. D'après cela il est absolument nécessaire que vous achetiez dans ce moment le plus de bestiaux des particuliers de l'Isle de France que vous pourrez, afin de ne pas vous trouver à court. Je conçois que ces bestiaux vous reviendront plus chers que ceux provenant de nos traites dont les prix sont réglés par le traité fait avec vous. Mais aussi, mon intention est bien de vous accorder des dédommagements sur les états que vous me remettrez, appuyés des reçus des particuliers, dès que vous aurez acheté, et je vous promets d'y avoir égard. Je compte essentiellement sur vos soins, et j'espère que la confiance que j'ai en vous ne fera qu'augmenter le zèle que je vous connais pour le bien public que je vous recommande.

J'ai l'honneur d'être avec un sincère attachement, etc.

Au Port Louis, le 27 mars 1772

J'ai vu avec plaisir, Monsieur, dans le recensement que vous avez fait des troupeaux qui peuvent exister dans l'île, montant à environ huit mille bêtes, tout les zèles que vous mettez pour venir au secours des besoins du Roi. Mais j'ai vu avec peine la médiocre quantité des bœufs propres à la boucherie restant dans l'île. Je sens que vous allez être obligé d'acheter des troupeaux tels qu'ils se trouveront, ce qui me fait présager que vous allez être obligé de mordre sur les souches que je voudrais

voir, au contraire, augmenter. Mais, comme il est très important que les troupes, les vaisseaux, les hôpitaux de Sa Majesté, ne manquent pas, je vous autorise et vous prie de redoubler d'efforts pour, en ménageant autant qu'il vous sera possible les vaches et les vedelles, continuer votre fourniture dont je vous tiendrai compte comme de raison.

Je fais, sur votre juste représentation, défense aux bouchers particuliers de tuer. Il faut, comme vous dites fort bien, par préférence assurer la vie des rationnaires du Roi. Je vous ai déjà marqué qu'il ne fallait pas penser à établir les jours maigres, ce serait sans doute une épargne qui ménagerait au moins une centaine de bœufs par mois, mais cet excipient est impraticable car nous n'avons rien de ce qu'il faut pour cela, ainsi ne comptez pas sur cette réponse. Achetez des bêtes, elles vous seront payées. Achetez-en tant que vous en trouverez, car je pense que dans plusieurs mois il ne nous viendra de salaisons ni de secours des traites de Madagascar.

J'ai l'honneur d'être etc.

* * *